## Matériel pédagogique pour la formation à la mobilité

# TRAVAILLER LE VOCABULAIRE DE LA MOBILITÉ

| *Avertissement : le présent document est l’aboutissement d’un travail de mutualisation des pratiques de professionnels de la formation des adultes éloignés de l’emploi, qui se sont réunis régulièrement en 2020 et 2021 dans le cadre du projet Mob’In Europe afin d’élaborer ensemble des ressources pédagogiques pour la formation à la mobilité et à la conduite de personnes majeures, peu qualifiées, d’origine belge et étrangère. Les informations et positionnements ci-dessous ne se prétendent ni exhaustifs ni exclusifs : ils constituent des lignes de conduite fondées sur l’expérience et librement partagées dans le but d’outiller d’autres formateurs et de contribuer à une professionnalisation des pratiques.* |
| --- |

# VOCABULAIRE DE LA MOBILITÉ (PAR MOYEN DE DÉPLACEMENT)

| Général | | |
| --- | --- | --- |
| l’adresse |  |  |
| aller |  |  |
| avancer |  |  |
| le carrefour |  |  |
| le déplacement |  |  |
| descendre |  |  |
| la destination |  |  |
| la droite, à droite |  |  |
| en face |  |  |
| la gauche, à gauche |  |  |
| l’itinéraire |  |  |
| jusqu’à |  |  |
| le lieu |  |  |
| monter |  |  |
| le passage |  |  |
| passer devant, derrière, sur, sous |  |  |
| planifier |  |  |
| prendre la première rue |  |  |
| reculer |  |  |
| le rond-point |  |  |
| la route |  |  |
| la rue |  |  |
| la ruelle |  |  |
| se déplacer |  |  |
| le tournant |  |  |
| tourner |  |  |
| tout droit |  |  |
| le transport |  |  |
| le tunnel |  |  |
| venir |  |  |
| le virage |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## 

## 

| A pied | | |
| --- | --- | --- |
| l’accotement |  |  |
| l’agent de police |  |  |
| l’auto |  |  |
| l’automobiliste |  |  |
| le bord de la route |  |  |
| la bordure |  |  |
| les bottines |  |  |
| le camion |  |  |
| la camionnette |  |  |
| les chaussures |  |  |
| le chemin |  |  |
| la circulation |  |  |
| le conducteur |  |  |
| le danger |  |  |
| le feu vert / rouge |  |  |
| l’infraction |  |  |
| la marche |  |  |
| marcher |  |  |
| le passage pour piétons |  |  |
| le passage clouté |  |  |
| le piéton |  |  |
| le policier |  |  |
| la poussette |  |  |
| regarder à gauche et à droite |  |  |
| le sentier |  |  |
| les souliers |  |  |
| traverser la rue |  |  |
| le trottoir |  |  |
| la voiture |  |  |
| l’usager de la voie publique |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## 

## À vélo

la bicyclette

le catadioptre

céder le passage

crever

la chambre à air

le cycliste

dépasser

le frein

freiner

le guidon

le gilet de sécurité

le gilet fluo

le gilet jaune

les pédales

pédaler

le phare

la piste cyclable

le porte-bagage

le pneu

la roue

rouler

la selle

la sonnette

le vélo

la visibilité

le VTT

## 

## 

## En bus et en tram

## 

## site propre

## marchepied

## sièges

## céder sa place

## horaire

## ligne de bus

## chauffeur de bus

## contrôleur

## bus

## tram

## voiture

## arrêt de bus

## ticket

## titre de transport

## abonnement

## carte MOBIB

## point de vente

## tarif

## zone

## valider

## prévente

## monter par l’avant, monter par l’arrière

## itinéraire

## réseau

## consulter les horaires

## sanctions

## perturbations

## grève

## intempéries

## 

## En train

la gare

la station

la destination

le train

la locomotive

le wagon

la voiture

le quai

la voie

le départ

l’arrivée

le ticket

le billet

l’abonnement

le titre de transport

aller simple

aller-retour

le pass

les tarifs

le guichet

la borne automatique

l’escalator

le couloir sous voies

les horaires

les jours fériés

la correspondance

le train L, S, IC

le contrôleur

le chef de gare

le contrôle des billets

la banquette

le couloir central

la plateforme

la première / deuxième classe

la fermeture des portes

le porte-bagages

les espaces de rangement

les voyageurs

les navetteurs

la réduction

attraper son train

rater son train

un retard probable

# TEXTES RÉELS SUR LA MOBILITÉ

| **NOUVEAU : l’app MoveSafe de la SNCB** |
| --- |

MoveSafe est une application mobile innovante et simple d’utilisation qui vous permet d’obtenir une prévision du nombre de places disponibles dans votre train. Calculez votre itinéraire de porte à porte et choisissez l’horaire des trains les moins fréquentés en un coup d’œil.

Avec MoveSafe, voyagez confortablement et en toute sécurité à bord de nos trains.

Planifiez vos trajets

* calculez votre itinéraire de porte à porte
* enregistrez vos arrêts favoris pour gagner du temps lors de vos futurs voyages
* activez la géolocalisation pour plus de facilité et de précision

Anticipez le taux d'occupation de votre train

* consultez les horaires des trains en temps réel
* obtenez les heures de départ/arrivée des bus, trams et métros qui complèteront votre trajet
* adaptez vos heures de voyage grâce à la prévision du taux d’occupation

| **SNCB - Attestation de retard** |
| --- |

Besoin d’une attestation de retard ? Introduisez ci-dessous votre numéro de train ou votre gare de départ ou d’arrivée et la date souhaitée. Vous pouvez rechercher jusqu’à sept jours dans le passé. Une fois la recherche effectuée, il vous suffira d’appuyer sur le bouton « Générer attestation de retard ».

| **L’App SNCB : si facile de voyager** |
| --- |

Consultez en temps réel les horaires, le taux d'occupation de votre train et achetez votre ticket sans contact

Téléchargez gratuitement la nouvelle App SNCB (disponible depuis janvier 2021). Il ne s'agit pas d'une nouvelle version, mais d'une application entièrement inédite. Profitez d’une multitude de fonctionnalités pour voyager facilement partout en Belgique.

[NEW] Des changements majeurs

* la prévision d'occupation des trains pour voyager en toute sécurité (Coronavirus)
* un accès direct à votre compte My SNCB
* un nouveau système d’achat incluant la vente des produits Multi et Surclassement
* un prix plus avantageux pour les Multi achetés via l'app (à partir du 01/02)

Planificateur de voyages

* planifiez votre trajet de porte à porte en train, tram, métro et bus
* enregistrez vos itinéraires favoris pour gagner du temps lors de vos futurs trajets
* activez la géolocalisation pour plus de facilité et de précision

Titre de transport toujours sous la main

* gagnez du temps, achetez vos tickets de train et Multi via l’app
* payez facilement via votre mode de paiement favori
* sauvegardez et accédez rapidement à vos tickets

Des infos en temps réel

* consultez les horaires des trains en temps réel
* infos en temps réel sur les départs et arrivées, perturbations, ...
* adaptez vos heures de voyage grâce à la prévision du taux d’occupation

Info trafic et notifications

* notifications en cas de retard ou de changement de voie
* alertes en temps réel sur perturbations durant votre trajet
* obtenez nos dernières offres et promotions directement sur votre téléphone

| **Comment voyager avec le TEC ?** 1 support durable ou jetable, 1 titre valable et c’est parti ! |
| --- |

**3 supports : 3 fois plus de liberté**

Pour charger vos titres de transport, choisissez d'abord votre support :

* La [carte MOBIB](https://www.letec.be/#/View/La_carte_MOBIB/161) : une carte électronique nominative, juste pour vous et vos accompagnants ! À vous de la recharger avec les titres de transport que vous souhaitez (abonnements et titres à tarif réduit compris) ;
* La [carte MOBIB basic](https://www.letec.be/#/View/La_carte_MOBIB/161) : une carte électronique non nominative, à partager ! Vous la rechargez avec des titres de transport unitaires et multiparcours (hors tarif réduit) ;
* Le [ticket sans contact](https://www.letec.be/#/View/Les_tickets_sans_contact/162) : un ticket jetable, pré-chargé d’un titre de transport. Vous choisissez seulement la formule qui vous convient : 1 jour, 3 jours ou multiparcours.

**Quel titre de transport choisir ?**

Vous voyagez un peu, beaucoup, à la folie ? Loin ou à côté de chez vous ?  
La fréquence et la distance de vos trajets sont les clés pour trouver votre titre de transport le plus adapté. Selon votre profil, vous pouvez également bénéficier d'une réduction sur nos tarifs. Découvrez vite [le titre de transport fait pour vous](https://www.letec.be/#/View/Bien_choisir_son_titre_de_transport/163) et les [avantages](https://www.letec.be/#/View/Avantages/168) auxquels vous avez droit !

**Où acheter vos titres de transport ?**

Pas besoin d'aller bien loin ! Le TEC a pensé à tout et surtout à vous, avec de nombreux canaux de vente :

* [E-SHOP](https://www.letec.be/#/View/EShop/182) : votre boutique de vente en ligne, disponible sur PC, tablettes ou smartphones ;
* [SELF](https://www.letec.be/#/View/Self/183) : plus de 200 automates de vente, partout en Wallonie ;
* [EASY PAY](https://www.letec.be/#/View/Easy_pay/184) : renouvelez facilement votre abonnement par virement bancaire ;
* [ESPACES TEC](https://www.letec.be/#/View/Espace_Tec/185) : achat, service après-vente, infos mobilité : des conseillers à votre disposition dans tous nos ESPACES TEC ;
* [Mobi-ESPACES TEC](https://www.letec.be/#/View/Mobi-espace_TEC/219) : vos espaces de vente TEC, à deux pas de chez vous ;
* [POINTS TEC](https://www.letec.be/#/View/Points_TEC/186) : plus de 1000 points de vente de proximité (librairies, supérettes, ...).

**Voyager en toute liberté**

Pensez à acheter votre titre de transport en prévente. Vous bénéficiez de tarifs plus avantageux qu'à bord des véhicules\*. Et pour ne pas être pénalisé pendant votre trajet, validez à chaque montée, y compris en correspondance. Bon voyage !

*\*En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la vente de titres de transport à bord est momentanément suspendue.*

| **Les abonnements TEC** Le pass sur mesure des grands voyageurs |
| --- |

**L'abonnement, pour qui ?**

Vous voyagez plusieurs fois par semaine avec le TEC ? Choisissez l'abonnement adapté à vos déplacements et à votre profil.

**Vos avantages**

* **Pratique** : rechargez directement votre abonnement sur votre carte MOBIB nominative ;
* **Économique** : plus vous voyagez, plus vous économisez sur le prix de vos trajets ;
* **Trajets illimités** : effectuez autant de parcours que vous souhaitez pendant la durée de validité de votre titre (1 mois, 4 mois, 6 mois ou 1 an). Attention, votre abonnement débute toujours le 1er jour du mois ;
* **Bonus week-end et jours fériés** : quel que soit votre abonnement, voyagez gratuitement sur l’ensemble du réseau et lignes Express TEC ;
* **Bonus mobilité** : vous avez plus de 16 ans ? Votre abonnement vous donne accès au [CycloTEC](https://www.letec.be/#/View/Le_CycloTEC/209) pour compléter rapidement vos trajets avant et après le bus (60€/an).

**Formules et tarifs**

Mensuel, 4 mois, 6 mois ou annuel, à vous de choisir ! Votre abonnement débute toujours le 1er jour du mois.

**Comment s'abonner ?**

À vos cartes MOBIB, prêt, abonnez-vous !

*Sur notre* [*E-SHOP*](https://www.letec.be/#/View/EShop/182)

1. Si vous n’avez pas de [carte MOBIB](https://www.letec.be/#/View/La_carte_MOBIB/161) :

Créez votre compte client TEC et activez l’E-SHOP. Vous pouvez ensuite commander votre carte MOBIB nominative via l’onglet « Commander une carte ».

Lorsque votre carte MOBIB est ajoutée à votre panier, vous pouvez directement y charger votre abonnement. Pour ce faire, cliquez sur le bouton « Charger un titre de transport sur cette carte » et sélectionnez l’abonnement de votre choix.

Une fois votre paiement validé, votre carte chargée de l’abonnement sera expédiée par courrier dans les deux jours ouvrables suivant votre commande.

2. Si vous avez une [carte MOBIB](https://www.letec.be/#/View/La_carte_MOBIB/161) :

Achetez votre abonnement sur l’E-SHOP. Il sera chargé sur votre carte MOBIB au plus tard le lendemain sur simple présentation de celle-ci devant le valideur. Votre abonnement est chargé lorsque le message « Télédistribution effectuée » s'affiche.

*Sur nos* [*SELF*](https://www.letec.be/#/View/Self/183)

Vous avez déjà une carte MOBIB ? Gagnez du temps ! Achetez ou renouvelez votre abonnement directement sur un SELF.

*Dans tous nos* [*ESPACES TEC*](https://www.letec.be/#/View/Espace_Tec/185) */* [*mobi-ESPACES TEC*](https://www.letec.be/#/View/Mobi-espace_TEC/219)

C'est instantané ! Demandez votre carte MOBIB nominative muni d'une pièce d'identité (et une photo d'identité si vous n'avez pas de numéro de registre national belge). Votre abonnement sera chargé directement sur votre carte MOBIB.

**Abonnement et conditions spécifiques**

On vous explique en détails les démarches à suivre pour :

·  [L'abonnement 6-11 ans](https://www.letec.be/#/View/Les_avantages_0-11_ans/164) ;

·  [L'abonnement 65 +](https://www.letec.be/#/View/L'abonnement_65+/165).

**Voyager en toute liberté**

Pensez à acheter votre titre de transport en prévente. Vous bénéficiez de tarifs plus avantageux qu'à bord des véhicules\*. Et pour ne pas être pénalisé pendant votre trajet, validez à chaque montée, y compris en correspondance. Bon voyage !

*\*En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la vente de titres de transport à bord est momentanément suspendue.*

| **Portail de la mobilité en Wallonie** |
| --- |

# Je suis un citoyen à pied

Nous sommes évidemment tous concernés par les déplacements à pied, même les plus réticents et les automobilistes convaincus doivent tous les jours effectuer des déplacements à pied, aussi minimes soient-ils.

La marche est d’ailleurs désormais une véritable alternative aux modes de déplacements motorisés. C’est aussi un moyen de transport sain et durable.

Dans cette optique, la Wallonie soutient les déplacements à pied et met en place de nombreux moyens les favorisant. On y compte notamment les réseaux structurants communaux, la mise en valeur du RAVeL, les rangs à pied à l’école, etc.

Cette section dédiée à la mobilité piétonne vous informera également sur vos droits et devoirs, sur l’accès aux transports en commun ou encore sur l’aménagement des voiries afin de favoriser le passage des personnes à mobilité réduite.

# Je suis un citoyen en bus, tram ou métro

Les transports en commun comme le bus, le tram ou le métro ont trouvé une place importante dans notre quotidien. Ils offrent une souplesse dans nos déplacements et nous permettent de nous rendre dans les endroits les plus reculés partout en région wallonne.

Il existe en Belgique trois sociétés qui organisent ces transports en commun :

* Le [TEC](http://www.infotec.be/) est responsable du trafic des bus en Wallonie.
* La [STIB](http://www.stib.be/index.htm?l=fr) pour le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.
* [De Lijn](http://www.delijn.be/fr/index.htm) est responsable du réseau des bus en Flandre.

Vous retrouverez sur ce site toutes les informations pour vous accompagner dans vos déplacements en région wallonne, essentiellement avec le [TEC,](http://www.infotec.be/) qu’il s’agisse de combiner les différentes solutions de mobilités, de trouver les formules pour les trajets vers l’école, ou les différentes réglementations.

# Je suis un citoyen en voiture

Plus de 80% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture. Une utilisation individuelle de celle-ci coûte cher à la collectivité et aux ménages. De plus, le nombre croissant de voitures en circulation nuit à la convivialité des espaces publics. Néanmoins, elle offre une souplesse d’utilisation indéniable lorsque les alternatives en transports en commun sont trop peu praticables.

Plusieurs solutions sont envisageables afin de limiter les déplacements individuels et bénéficier [d’avantages](http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/covoiturage/le-covoiturage---avantages-1.html) non négligeables comme le partage des coûts, la limitation du trafic ou des places de parking, etc.

Parmi les solutions, on compte sur le [covoiturage](http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/covoiturage.html), le [carsharing ou l'autopartage](http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/carsharing.html).

Retrouvez également dans cette rubrique tout ce qui concerne [le contrôle technique des véhicules](http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/controle-technique.html) et la [formation à la conduite](http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/une-ecole-de-conduite.html) en Wallonie.

| **Ville de Liège - Se déplacer - Trottinette** |
| --- |

Les trottinettes en libre-service ont fait leur apparition dans les grandes villes. L'offre de services est variable et dépend notamment des conditions climatiques : à Liège comme dans d'autres villes, les opérateurs ont mis leur activité entre parenthèses durant l'hiver.

## Une formule qui a ses atouts

L'implantation des trottinettes sur le territoire de la Ville de Liège est une belle opportunité :

* Le service est apprécié par les citoyens et donne une image attractive de la Ville.
* La micro-mobilité (dont fait partie la trottinette) est souvent identifiée comme l’une des pistes intéressantes pour décongestionner les centres urbains. C’est par exemple le cas du PUM (Plan Urbain de Mobilité) qui détaille plus avant ce volet de la mobilité.
* La micro-mobilité participe au développement des modes doux ou actifs, un autre objectif de la majorité.
* Elle participe à l’amélioration de la qualité de l’air en ville.

Ces nouveaux modes de déplacements sont d’ailleurs identifiés dans le Plan d’actions préconisé par le PUM (Plan Urbain de Mobilité) : « la forte croissance de l’usage des micro-mobilités en milieu urbain est une opportunité intéressante de mobilité alternative ». Si tous ces points sont vrais pour la majorité des centres urbains, c’est particulièrement le cas à Liège à l’approche du chantier du tram qui va immanquablement provoquer de la congestion.

## Tirer profit des expériences passées pour limiter les nuisances

Cela étant, Liège est depuis plusieurs mois voire plusieurs années témoin de l’impact des trottinettes en libre-service dans les villes où elles sont déjà déployées, que ce soit en Belgique ou à l’étranger.

La Ville de Liège a souhaité profiter de ce retour d’expérience pour encadrer au mieux, pour anticiper et accompagner l’arrivée des opérateurs sur le territoire de la Ville et prévenir au mieux les nuisances induites par leur utilisation, qu’il s’agisse d’encombrement de l’espace public ou de la cohabitation avec les autres usagers, *a fortiori* les piétons et les PMR.

## Un encadrement en deux temps

Dans un premier temps, la Ville de Liège a demandé aux opérateurs de reporter leur déploiement, se donnant le temps d’encadrer et d’accompagner l’arrivée de ce mode de transport. Une [Charte reprenant une série d’engagements](https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/se-deplacer/trottinette/charte-du-cyclopartage-en-libre-service-de-la-ville-de-liege) visant à responsabiliser les opérateurs a été rédigée par la Ville.

Dans un second temps, une [campagne de sensibilisation](https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/se-deplacer/trottinette/guide-du-bon-usage-des-trottinettes) à l’attention des usagers des trottinettes a été imaginée.

L’objectif est de rappeler à ces usagers les comportements adéquats à adopter pour utiliser ce moyen de transport tout en respectant l’espace public et les autres usagers, principalement les piétons.

Si certains usagers adoptent volontairement un comportement dangereux, la plupart des usagers ignorent sans doute que le code de la route s’applique aux trottinettes comme aux autres véhicules. La campagne de sensibilisation consiste donc en une série de recommandations des comportements adéquats et du code de la route.

| **SPW - Rue scolaire** |
| --- |

Le terme « rue scolaire » ([Article 2.68 du code de la route](https://www.code-de-la-route.be/textes-legaux/sections/ar/code-de-la-route/100-art2)) désigne une rue :

* située à proximité immédiate d’un établissement scolaire ;
* réservée temporairement aux piétons, aux cycles, ainsi qu’aux [speed pedelecs](http://www.securotheque.be/a-notions-de-base/lexique/lexique/?preview_id=4989&preview_nonce=6171025f32&post_format=standard&_thumbnail_id=-1&preview=true#lettre%20s) ;
* fermée à la circulation des véhicules motorisés, à certaines heures, au moyen d’un signal C3 complété par un panneau additionnel portant la mention « rue scolaire » sauf si ce panneau additionnel prévoit une dérogation pour certains véhicules à moteur.

L’accès à la rue scolaire est donc strictement limité. Des exceptions sont prévues, principalement pour les véhicules prioritaires et pour les riverains, autorisés à emprunter la rue en circulant au pas et en cédant la priorité aux usagers vulnérables.

Ces conditions de circulation sont définies à l’[article 22undecies du code de la route](https://www.code-de-la-route.be/textes-legaux/sections/ar/code-de-la-route/1980-art22undecies).

| **AWSR - Campagne « Profitons des bons moments, pensons à ralentir »** |
| --- |

Le retour des beaux jours apporte avec lui une certaine bonne humeur communicative, c’est le moment d’en profiter, au volant aussi, à l’occasion des vacances ou simplement à l’occasion d’une sortie après le travail.

Ainsi, se déplacer en voiture pour (re)faire une activité, ou simplement faire un trajet habituel peut s’avérer être source de plaisir, d’autant que si la vitesse est adaptée, le moment agréable est prolongé… Et bien sûr, le risque limité.

## Des chiffres interpellants :

* La vitesse est la première cause de décès sur la route.
* Près de 1 accident mortel sur 3 est principalement dû à la vitesse.
* Une vitesse inadaptée intervient dans 10 à 15% des accidents de la route.
* 17% des Wallons se disent prêts à diminuer leur vitesse sur la route, pour améliorer la sécurité routière1

*1 Selon la consultation citoyenne réalisée par l’AWSR en septembre 2020*

## Plus à perdre qu’à gagner :

Lorsque l’on roule à une vitesse inadaptée, il y a plus à perdre qu’à gagner, et ce, pas seulement pour le conducteur. Les passagers et autres usagers de la route sont également mis en danger car plus on roule vite, plus on met du temps ou de la distance à freiner en cas de danger et plus l’impact a des conséquences.

Un piéton heurté par un véhicule à 60 km/h n’aura que 20% de chance de survie, et déjà plus de 50% à 10 km/h de moins, soit à 50 km/h.

Penser que plus on roule vite, plus on gagne de temps est également trompeur. En effet, pour un trajet de 100 km comme Liège-Bruxelles, effectué sur autoroute à 130 km/h au lieu de 120, le gain de temps est inférieur à 4 minutes, à peine un peu plus de temps qu’une phase de feu rouge. Ça n’en vaut pas la peine !